

## Audience à la direction de Météo-France

Nous avons été reçu le 8 avril 2010 par M. François Jacq, PDG de Météo-France. Le PDG était assisté de Jean-Pierre Javelle, chef du service documentation (D2C/DOC/D). L'AAM était représentée par le président Jean-Jacques Vichery, le trésorier Jean-Louis Plazy et le secrétaire général Pierre Chaillot.

Jean-Jacques a fait une présentation de l'association, rappelé la convention de soutien de Météo-France pour l'édition et l'expédition de la revue Arc En Ciel et remis au PDG un texte synthétique de deux pages sur l'AAM et ses activités.

Ensuite, l'essentiel des échanges a porté sur le domaine de la « mémoire de la Météo », sachant que la direction de Météo-France est maintenant bien décidée à agir et prendre en charge cette action. Mais, comme l'a souligné le PDG, au-delà du stade de la déclaration d'intention, il reste à définir la façon de travailler en sachant que cela devra se faire dans le cadre des contraintes budgétaires actuelles.

Pour notre part, nous avons indiqué que notre objectif était de définir comment l'AAM pouvait s'insérer dans le processus, et avec quels moyens.

François Jacq a souhaité que la question de la mémoire soit traitée dans les « règles de l'art » et en définissant les différents thèmes d'actions. Il insiste pour que cela soit fait selon des exigences méthodologiques.

Jean-Pierre Javelle a indiqué que son service a commencé à travailler sur la question, que deux rencontres ont déjà eu lieu avec des représentants de l'AAM et aussi avec des historiens. Il a souligné que le domaine de compétence de son service a été élargi avec le transfert d'un poste de la DSO vers D2C/DOC, à savoir la gestion des anciens instruments météos (le « Musée »). D'autre part, les attributions de D2C/DOC intègrent désormais la coordination des actions en matière de soutien à la recherche historique. Enfin, la photothèque de Météo-France, gérée par son service, dispose d'un important fonds de photos anciennes documentées de façon incomplète. Dans les domaines de la mémoire et de l'histoire, la question des archives est primordiale ; à cet égard, il a signalé l'action menée actuellement par Météo-France pour définir les règles relatives aux divers types de documents ou de produits susceptibles d'être archivés. En particulier, à l'occasion des futurs déménagements de services et des fermetures de CDM, leurs instruments et archives seront entreposés dans des locaux de Météo-France en vue de leur tri et archivage. Par ailleurs, il est très positif qu'une grande partie des archives versées par Météo-France aux archives nationales de Fontainebleau soient de nouveau accessibles pour consultation.

Le PDG a clairement affirmé qu'il n'y aura pas possibilité pour Météo-France de créer ne serait-ce qu'un seul poste d'historien ; par contre des contacts sont pris pour des vacations, permettant de démarrer le processus d'interview des anciens et d'assurer des formations (notamment d'interviewers).

Après divers échanges, il apparaît que l'AAM peut apporter son soutien dans un certain nombre de domaines, parfois même à courte échéance :

### Les anciens instruments météorologiques

L'AAM pourra visiter le fonds d'instruments anciens conservés à Trappes, sur simple demande adressée à Frédéric Perrin (D2C/DOC).

### Le recueil de témoignages d'anciens

Certains entretiens pourront être conduits par des membres de l'AAM après une courte formation par l'historien pour respecter la méthodologie. Les personnes à interviewer doivent de préférence avoir eu un parcours diversifié.

### Le recueil et la recherche des archives

Il serait intéressant d'inciter les anciens météos à verser leurs archives (papiers ou instruments) qu'ils ont préservés en les emportant chez eux, à une époque où la mémoire n'était pas une préoccupation de l'établissement.

Des membres de l'AAM pourraient aussi participer à l'inventaire des documents anciens relatifs à l'histoire de la météorologie dans le fonds des bibliothèques, centres d'archives ou autres organismes (par exemple la Bibliothèque de l'Observatoire ou l'Institut de Physique du Globe, pour la région parisienne, DDE, INRA...). Les archives historiques et climatologiques étant souvent mêlées, cette action rejoint le programme de « Data Rescue » mené par la Dclim et pour lequel l'implication des CDM est très variable suivant les départements.

### L'enrichissement documentaire de la photothèque

L'examen par des anciens météos de documents photographiques de la photothèque de Météo-France permettrait de les légender quand cela s'avère possible. Un accès à cette photothèque est possible depuis les ordinateurs de l'AAM reliés à l'intranet de Météo-France dans nos locaux de Paris et Trappes. Jean-Pierre Javelle étudiera les possibilités d'accès à une partie de ce fonds depuis des ordinateurs extérieurs.

Pour notre part, nous avons indiqué que nos moyens étaient limités et que nous n'avions pas derrière nous une « armée » de volontaires mais que nous étions intéressés pour contribuer à ces tâches et que nous étions intéressés par les formations dispensées par l'historien.

Par ailleurs, nous avons aussi indiqué qu'il faudrait prévoir un budget pour les défraiements des déplacements de celles et ceux des anciens qui accepteraient de donner de leur temps pour s'investir dans les diverses actions. Le PDG est tout à fait conscient de cette situation ; une convention particulière ou un avenant à la convention existante pourra être signée avec l'AAM pour la prise en compte des actions « mémoire » et l'attribution d'un crédit, à charge pour l'AAM de justifier de son utilisation.

Avant de terminer en réponse à la demande de Jean-Jacques, François Jacq a indiqué qu'il veillerait à ce que le président de l'AAM soit invité, es qualité, aux diverses manifestations organisées par Météo-France sans toutefois qu'il puisse garantir qu'il n'y ait pas de « loupé » non intentionnel car la remise en ordre des fichiers partenaires doit se faire. Cette audience très courtoise aura été essentielle pour l'implication de l'AAM dans le processus « mémoire » dans lequel François Jacq est décidé à engager Météo-France. Jean-Pierre Javelle et ses collaborateurs du service documentation de D2C sont, dans ce domaine de la mémoire, nos interlocuteurs privilégiés.

PIERRE CHAILLOT